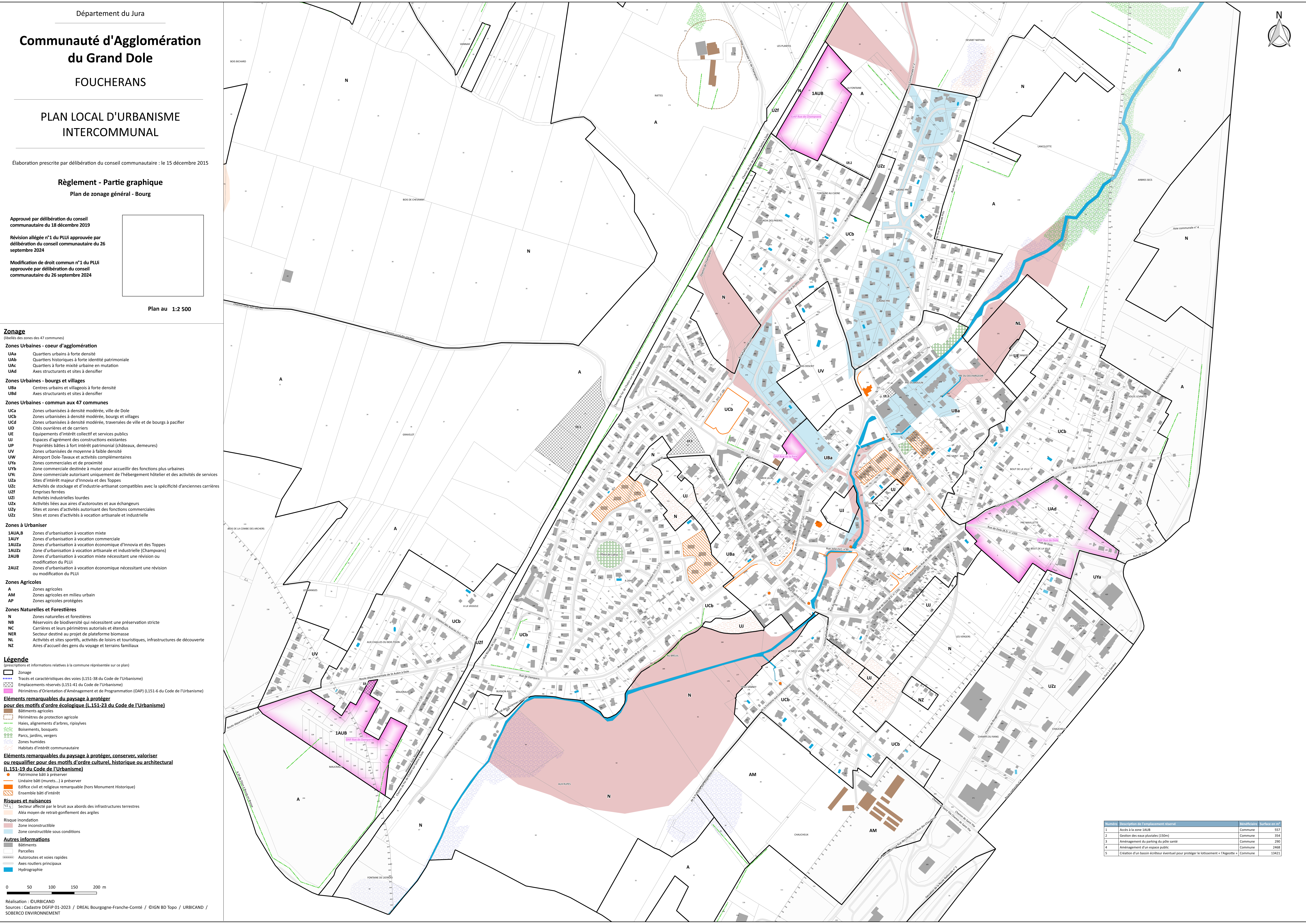




Département du Jura

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

FOUCHERANS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique
Plan de zonage général - Bourg

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Révision allégée n°1 du PLUI approuvée par
délibération du conseil communautaire du 26
septembre 2024

Modification de droit commun n°1 du PLUI
approuvée par délibération du conseil
communautaire du 26 septembre 2024

Plan au 1:2 500

Zonage
(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération

- UAa Quartiers urbains à forte densité
- UAb Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
- UAc Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
- UAd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

- UBa Centres urbains et villageois à forte densité
- UBd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

- UCa Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
- UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
- UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
- UD Cités ouvrières et de carrières
- UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
- UI Espaces d'agrément des constructions existantes
- UP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
- UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
- UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
- UVA Zones commerciales et de proximité
- UVa Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
- UYc Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
- Uza Sites d'intérêt majeur d'Innovia et des Toppes
- UZc Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
- UZf Emprises ferrées
- Uzi Activités industrielles lourdes
- Uzj Activités liées aux aires d'autoroutes et aux échangeurs
- Uzy Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
- Uzz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

- 1AUA, B Zones d'urbanisation à vocation mixte
- 1AUy Zones d'urbanisation à vocation commerciale
- 1AUza Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innovia et des Toppes
- 1AUzz Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
- 2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUI
- 2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUI

Zones Agricoles

- A Zones agricoles
- AM Zones agricoles en milieu urbain
- AP Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

- N Zones naturelles et forestières
- NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
- NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
- NFR Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
- NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
- NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Légende
(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)

Zonage

Tracés et caractéristiques des voies (L151-38 du Code de l'Urbanisme)

Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)

Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Périmètres de protection agricole

Bâtiments agricoles

Haies, alignements d'arbres, ripisylves

Boisements, bosquets

Parcs, jardins, vergers

Zones humides

Habitats d'intérêt communautaire

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Patrimoine bâti à préserver

Linéaire bâti (murets...) à préserver

Édifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)

Ensemble bâti d'intérêt

Risques et nuisances

Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres

Aléa moyen de retrait-gonflement des argiles

Risque : inondation

Zone inconstructible

Zone constructible sous conditions

Autres informations

Bâtiments

Parcelles

Autoroutes et voies rapides

Axes routiers principaux

Hydrographie

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Accès à la zone 1AUB	Commune	557
2	Gestion des eaux pluviales (150m)	Commune	354
3	Aménagement du parking du pôle santé	Commune	290
4	Aménagement d'un espace public	Commune	2468
5	Création d'un bassin d'écoulement éventuel pour protéger le lotissement « l'Agotte »	Commune	13421

Réalisation : ©URBICAND

Sources : Cadastre DGIP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT